Résultats du Pacte de Stabilité

1995/2026(INI) - 19/05/1995 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Dans sa recommandation adressée au Conseil sur les résultats du Pacte de stabilité en Europe, le Parlement Européen tout en reconnaissant les effets bénéfiques de ce Pacte en matière d'ouverture au dialogue aux pays intéressés, souligne un certain nombre de points visant à en améliorer les objectifs. Le Conseil devrait tout particulièrement : - veiller au suivi du Pacte de stabilité en Europe et utiliser le dialogue politique prévu dans les accords européens, les accords de partenariat et de coopération en vue de traiter de façon multilatérale les problèmes d'intérêt commun; - d'oeuvrer au sein de la CSCE pour garantir la poursuite des tables rondes régionales qui permettent un dialogue efficace entre les Etats concernés; - de poursuivre son action en concertation avec le Conseil de l'Europe dans ce domaine; - d'envisager d'étendre la méthode mise en place par le Pacte de stabilité à d'autres zones sensibles (Caucase, Balkans) et éventuellement, en Méditerranée afin que dans le cadre de la Conférence euro-Méditerranéenne de novembre 1995, des négociations soient ouvertes avec l'ensemble des pays riverains pour la conclusion d'un Pacte de stabilité en Méditerranée.